



Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

17 août 2023 à 9 h 30

Local A-223

Cégep de Ste-Foy

Sont présents :

Ginette Bélanger

Odile Lavoie

Pierrette Boivin

Roland Legendre

Nathalie Fortin

Chantale Liart

Rodrigue Gagnon

Jacques Marotte

Lorraine Gallant

Jacques Paradis

Odette Garceau

Yvan Robitaille

Gilles Guérard

Roland Roy

Doris Laberge

Léon Simard

Louise Landry

Gérard Viau

Invité : Jacques Tremblay

## **Ordre du jour**

### **1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum :**

Odette Garceau, la présidente de l'association déclare l'assemblée ouverte à 9 h 45.

## **2. Nomination d'un.e président.e d'assemblée :**

Le CA propose Ginette Bélanger;

Roland Legendre appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

## **3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée :**

Le CA propose Pierrette Boivin,;

Doris Laberge appuie;

Proposition adoptée à l'unanimité.

## **4. Adoption de l'ordre du jour :**

Gérard Viau propose;

Louise Landry appuie;

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **5. Adoption du procès-verbal :**

Jacques Paradis propose;

Lorraine Gallant appuie;

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **6. Rapport annuel du CA** présenté par Odette Garceau, présidente de l'association :

Voir dans le site de l'association <https://sites2csfoyc.ca/association-des-personnes-retraitees/> à la rubrique **Assemblée annuelle 2022-2023**

## **7. Propositions :**

7.1. Ratification des actes posés par les administrateurs;

Rodrigue Gagnon propose;

Nathalie Fortin appuie;

En réponse à la question de Nathalie Fortin, à savoir s'il faut avoir fait toute sa carrière au Cégep de Ste-Foy ou si quelqu'un qui y a déjà travaillé peut adhérer à l'Association des personnes retraitées,

Odette Garceau répond que l'article 4 des règlements de l'Association, intitulé MEMBRES, prévoit, outre les membres **réguliers** (4.1), des membres **affiliés** : toute personne (conjoint, conjointe, ami, etc.) intéressée à se joindre aux activités de l'association peut adhérer à titre de membre affilié, aux conditions énumérées à l'article 4.1 » :

- Se conformer aux statuts, règlements et règles de l'Association ;
- Payer la cotisation annuelle.

7.2 Le CA propose que l'on verse à la Fondation du Cégep la somme de 1100,00\$ pour la remise en 2024 des bourses aux étudiants.

Gérard Viau appuie;

Proposition adoptée à l'unanimité.

## **8. Rapport financier 2022-2023 :**

8.1. Dominique Goutier, le trésorier sortant étant retenu à la maison pour cause de maladie, c'est la présidente de l'Association, Odette Garceau, qui présente le rapport financier. Elle explique la modernisation de la tenue des livres qu'a apportée Dominique. Elle invite l'assemblée à poser les questions qu'elle transmettra à Dominique.

Ginette Bélanger demande qui est visé par les honoraires professionnels de 23\$ ?

Nathalie Fortin demande pourquoi l'Association ne fait pas appel à un vérificateur financier. Odette d'expliquer que les finances de notre association, une OSBL, sont vérifiées par le Cégep qui agit comme vérificateur financier.

Des échanges s'engagent quant à la nouvelle façon de présenter les états financiers et à la dépendance/ responsabilité financière de l'Association par rapport au Cégep. On reconnaît finalement que toutes les informations pertinentes de rentrées et de sorties d'argent se retrouvent dans le formulaire, résultat du travail minutieux de Dominique Goutier.

## 8.2 Adoption des prévisions budgétaires :

Odette Garceau présente les prévisions budgétaires adoptées en CA.

Nathalie Fortin adresse des félicitations au trésorier sortant, Dominique Goutier.

Jacques Marotte fait état du travail informatique réalisé par Dominique à partir de la base Excel.

Ginette Bélanger souligne la dimension pédagogique du rapport.

Gérard Viau propose : Que le CA vérifie quel document comptable, sous quelle forme et à quelle date, doivent être produits les états financiers.

Roland Legendre appuie;

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 9. Projets 2023-2024 :

La présidente d'assemblée, Ginette Bélanger, demande aux participants s'ils ont des suggestions d'activités pour la prochaine année;

- le CA est en réflexion quant à suggérer des parties de quilles;
- Léon Simard, expert en ski de fond, style 'pas de patin', serait prêt à donner des cours, qui commenceraient à l'intérieur (nécessité d'un local) pour l'apprentissage du 'pas de danse' à transposer ensuite sur la neige ;
- Lorraine Galland suggère des sorties de photos;
- Jacques Marotte s'offre pour donner des cours de photos;
- Nathalie Fortin propose des ateliers de cuisine et s'offre pour enseigner la confection de pain et de chocolat. Elle lance en outre une invitation à se rendre le 30 septembre à la Maison Ovide-Genest, à Saint-Augustin où l'on donnera une démonstration de fabrication de pain et de cuisson dans le four à pain traditionnel.
- On suggère encore :
  - un groupe de marche;
  - des ateliers sur les oiseaux d'ici;
  - des cours de ski ou de planche à neige;
  - des ateliers d'ébénisterie / tournage de bois;
  - un groupe d'interprétation de textes littéraires divers (poésie, théâtre, essai) avec possibilité d'accompagnement musical

## **10. Informations :**

La journée du 22 septembre est la journée du développement durable au Cégep. Les locaux sont alors disponibles puisque les activités prévues dans le cadre de cette journée ont lieu à l'extérieur.

## **11. Élections :** désignation d'un.e président.e d'élection et d'un.e secrétaire d'élection;

Le CA propose Ginette Bélanger comme présidente d'élection et Pierrette Boivin, comme secrétaire.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

### 11.1

-Le CA propose d'entériner la candidature de Jacques Marotte qui a comblé le poste d'administrateur (webmestre) par cooptation au cours de l'année.

Doris Laberge appuie;

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### 11.2

- Odile Lavoie propose Nathalie Fortin;

Odette Garceau appuie;

Nathalie hésite, en attente d'une information. Elle communiquera sa réponse dès que possible au CA.

-Odette Garceau propose Jacques Paradis,

Odile Lavoie appuie;

Jacques accepte.

-Roland Legendre propose Louise Landry;

Odette Garceau appuie;

Louise refuse.

Le vote n'étant pas demandé les candidats qui ont accepté de se présenter sont élus à l'unanimité.

Le CA compte donc pour l'instant : Odette Garceau, qui renouvelle son engagement, Jacques Marotte et Jacques Paradis. Deux ou trois postes restent à combler.

## **12. Hommage à 4 bénévoles :**

-Dominique Goutier pour son travail de registraire et de trésorier.

Un présent lui sera remis par un membre du CA ultérieurement.

-Roland Roy qui a agi comme webmestre pendant plus de 10 ans, à l'affût de tout, il a alimenté le site web. Photographe lors des petits-déjeuners causerie de l'Asso., il en a aussi rédigé les comptes rendus.

Son successeur, Jacques Marotte, lui remet un présent en signe de reconnaissance.

-Jacques Tremblay, ex-membre du CA pendant 4 ans, a accompli la lourde tâche de préparer la Foire du livre, de recruter des bénévoles et ce pendant des années. On lui doit en grande partie le succès de cette activité.

Jacques, appelé d'urgence, a dû quitter la réunion. Un présent lui sera remis ultérieurement.

-Odile Lavoie pour son dynamisme et son efficacité à trouver des conférenciers pour le redémarrage des petits-déjeuners après la pandémie.

Odette Garceau lui remet un présent en signe d'appréciation.

## 13. Affaires diverses

## 14. Levée de l'assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est annoncée à environ 12 h

Pierrette Boivin, secrétaire de l'assemblée

Odette Garceau, présidente 2022-2023

